

COMPOSITION DES JURYS

Année universitaire 2024-2025

La Directrice de l'INSTITUT AGRO DIJON

VU le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
VU l'arrêté du 21 juin 2024 accréditant l'Institut Agro à délivrer des diplômes nationaux

ARRETE

Article 1 :

Le jury du **Master 1 AETPF, parcours « Agroécologie »** est ainsi constitué pour l'année universitaire **2024-2025**

Président(e) : Stéphanie GIBOT LECLERC

Membres :

Bruno CHAUVEL
Floriane DERBEZ
Marion DRUT
Stéphane GARNIER
Etienne GAUJOUR
Anne Lise GOUMON
Sylvie GRANGER
Jean Philippe GUILLEMIN
Maé GUINET
Nathalie JOLY
Aurélie KHIMOUN
Christelle PHILIPPEAU
Rachid SABRE
Jean Claude SIMON
Philippe LOUAPRE
Wilfried QUEYREL
Yannick SENCEBE

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'établissement et sur le site internet de l'Institut Agro Dijon.

Pour la Directrice de l'Institut Agro
Dijon,

Bénédicte MACE
Directrice de la DEVE

